

# 3

## Transitions au-delà de la formation initiale



*Les analyses de l'OCDE ont largement examiné les questions, les dispositifs et les politiques en rapport avec les transitions au-delà de la scolarité obligatoire. La poursuite des études au moins jusqu'à l'achèvement du deuxième cycle du secondaire est de plus en plus la norme dans l'ensemble de la zone de l'OCDE. À côté d'évolutions communes, il existe des différences très nettes concernant par exemple les proportions relatives de jeunes qui s'orientent vers des filières générales ou professionnelles, ou encore la possibilité d'associer formation et emploi. L'enseignement et la formation professionnels, qui ont été quelque peu négligés par rapport à l'enseignement général et aux programmes de niveau universitaire et qui souvent ne répondent pas de manière satisfaisante aux attentes du marché du travail, ont fait l'objet d'études récentes de l'OCDE, débouchant sur une nouvelle publication, « Learning for Jobs ». Dans les orientations pour l'action publique, l'OCDE a souligné la nécessité d'accroître le nombre, la diversité, la pertinence et la transparence des différentes filières, de les intégrer dans une perspective de formation tout au long de la vie et de protéger dans le même temps les personnes les plus vulnérables tandis que d'autres s'orientent vers des études plus poussées et accèdent à l'emploi.*



## INTRODUCTION

Les analyses de l'OCDE ont largement mis en évidence les questions, les dispositifs et les politiques en rapport avec les transitions au-delà de l'enseignement obligatoire. La poursuite des études au moins jusqu'à l'achèvement du deuxième cycle du secondaire est de plus en plus la norme dans l'ensemble de la zone de l'OCDE. À côté d'évolutions communes, il existe des différences très nettes concernant par exemple les proportions relatives de jeunes qui s'orientent vers des filières générales ou professionnelles ou encore la possibilité d'associer formation et emploi. Les études consacrées par l'OCDE à l'orientation, aux systèmes d'information et à la délivrance des titres et diplômes ont révélé de nombreuses possibilités d'améliorer les transitions. Les orientations pour l'action publique ont souligné la nécessité d'accroître le nombre, la diversité, la pertinence et la transparence des différentes filières et de protéger dans le même temps les personnes les plus vulnérables tandis que d'autres s'orientent vers des études plus poussées et accèdent à l'emploi.

L'enseignement et la formation professionnels (EFP) n'avaient plus été étudiés de manière aussi fouillée par l'OCDE depuis longtemps. Elle a donc procédé récemment à des analyses des politiques d'EFP et des innovations systémiques dans le secteur de l'EFP. Le travail au niveau du secondaire ainsi que les apprentissages, repris dans le nouveau rapport d'envergure *Learning for Jobs*, seront maintenant étendus vers le rôle de l'enseignement professionnel post-secondaire et tertiaire, pour baliser les chemins vers l'emploi. À l'avenir, la Stratégie des compétences de l'OCDE permettra une meilleure compréhension des chaînes d'approvisionnement nationales, depuis l'acquisition et le développement des compétences jusqu'à leur utilisation sur le marché du travail et dans la société au sens large, mais aussi du rôle qu'elles jouent dans l'obtention d'un meilleur travail, une productivité accrue et en définitive de meilleurs résultats économiques et sociaux.

## PRINCIPALES CONSTATATIONS

**L'enseignement secondaire scolarisé désormais l'essentiel des jeunes de 17 ans dans les pays de l'OCDE :** À l'âge de 17 ans, plus de 8 jeunes sur 10 (83 %) dans les pays de l'OCDE sont dans l'enseignement secondaire. Dans certains pays, c'est la quasi-totalité de ce groupe d'âge, avec 90 % ou plus, qui sont scolarisés à ce niveau (Allemagne, Belgique, Finlande, Hongrie, Japon, Norvège, Pologne, République tchèque, République slovaque, Slovénie, Suède et Estonie, pays partenaire). Seule une minorité de jeunes de 17 ans est scolarisée au Mexique (49 %) et en Turquie (39 %). Les pays ne disposent pas tous de statistiques sur les jeunes de 17 ans qui suivent déjà des études post-secondaires non supérieures, mais parmi ceux qui en détiennent, l'Autriche se distingue avec une minorité non négligeable de ce groupe d'âge (12 %) ayant déjà accédé à des formations de ce genre. En outre dans certains pays, un petit nombre de ces jeunes ont déjà entrepris des études supérieures (les proportions les plus fortes s'observent en Australie [5 %], au Canada [8 %], en Grèce [9 %], en Irlande [5 %], en Nouvelle-Zélande [4 %], aux Pays-Bas [6 %] et en Turquie [6 %], la Fédération de Russie étant loin devant avec 53 %).

 *Regards sur l'éducation 2010: Les indicateurs de l'OCDE, 2010, Indicateur C1*

**Une proportion très élevée des jeunes adultes – encore récemment à l'intérieur du système éducatif – ont achevé le deuxième cycle du secondaire, même s'ils représentent encore une minorité dans certains pays :** 79 % en moyenne des 25-34 ans des pays de l'OCDE terminent au minimum le deuxième cycle du secondaire (2008). Ce taux atteint ou dépasse 90 % au Canada, en Corée, en Finlande, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, en Slovénie, en Suède et en Suisse, ainsi que dans la Fédération de Russie. En matière de participation à l'éducation formelle, la grande coupure se situait historiquement à la fin du premier cycle du secondaire, mais il apparaît clairement que cette césure se déplace vers le niveau supérieur. Cela accentue évidemment le désavantage relatif que représente le non achèvement de l'enseignement secondaire supérieur pour une minorité de jeunes. En effet, seule la moitié ou moins des jeunes adultes ont atteint ce niveau au Mexique (40 %), au Portugal (47 %) et en Turquie (40 %), ainsi qu'au Brésil, pays partenaire (50 %).

 *Regards sur l'éducation 2010: Les indicateurs de l'OCDE, 2010, Indicateur A2*



**Près des trois quarts des jeunes de 18 ans (73 %) sont encore scolarisés dans les pays de l'OCDE et un cinquième d'entre eux suivent déjà une formation post-secondaire :** Dans certains pays, la grande majorité de ce groupe d'âge se trouve encore dans l'enseignement secondaire : 80-90 % en Allemagne, au Danemark, en Norvège, en Pologne, en République tchèque et en Slovénie et plus de 90 % en Finlande (93 %) et en Suède (92 %). Dans d'autres pays, un effectif considérable a déjà entrepris des formations du supérieur – un tiers ou plus de ce groupe d'âge en Belgique (36 %), au Canada (36 %), aux États-Unis (42 %), en Grèce (46 %) et en Irlande (34 %) et dans la Fédération de Russie (54 %), et deux-tiers en Corée (67 %). En Autriche (22 %) et en Irlande (23 %), plus d'un jeune de 18 ans sur cinq est scolarisé dans des formations post-secondaires non supérieures, à comparer avec une moyenne de 3 % dans toute l'OCDE.

 *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE, 2010, Indicateur C1*

**L'achèvement du deuxième cycle du secondaire est devenu la norme au cours des 20-30 dernières années :** Alors qu'en 2008, 8 sur 10 jeunes adultes (80%) ont achevé le deuxième cycle du secondaire dans les pays de l'OCDE, la proportion correspondante pour les personnes âgées de 45 à 54 ans se situait aux deux tiers (68 %) et à un peu moins (58 %) pour les personnes âgées de 55 à 64 ans. Dans certains pays, le niveau de formation a marqué une progression spectaculaire entre les jeunes adultes et leurs aînés de 30 ans : le pourcentage de ceux qui sont allés au bout des études secondaires est passé de 39 % à 75 % en Grèce, de 45 % à 85 % en Irlande et de 29 à 65 % en Espagne. L'augmentation est particulièrement remarquable au Chili, de 39 % pour le groupe plus âgé à plus du double (85 %) pour les jeunes adultes, et en Corée ce pourcentage a explosé, passant de 40 à 98 %.

 *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE, 2010, Indicateur A1*

**Dans les pays de l'OCDE, les jeunes adultes peuvent à présent espérer être scolarisés pendant près de 7 ans entre l'âge de 15 et 29 ans :** Une vision synthétique de la scolarisation actuelle des grands adolescents et des tout jeunes adultes révèle qu'entre l'âge de 15 et 30 ans, pas loin de la moitié de cette période (6.8 années) sera désormais consacrée à se former. En Allemagne (pour les hommes), au Danemark, en Finlande, en Islande, aux Pays-Bas, en Pologne (pour les femmes), en Slovénie, en Suède (pour les femmes) et en Estonie (pour les femmes), pays partenaire, le temps de formation sera de 8 ans ou plus. L'« espérance de scolarisation » de ce groupe d'âges de transition est en règle générale plus longue parmi les jeunes femmes que parmi les jeunes hommes, avec des exceptions (l'Allemagne, l'Australie, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Suisse et la Turquie). En Italie, en Norvège, en Slovénie, en Suède et en Estonie, pays partenaire, une jeune femme peut s'attendre à être scolarisée en moyenne un an de plus qu'un jeune homme.

 *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE, 2010, Indicateur C3*

**La répartition à parts égales des élèves entre les filières générale et professionnelle d'enseignement secondaire du deuxième cycle dans l'ensemble de la zone de l'OCDE masque de très grands écarts d'un pays à l'autre :** Dans l'enseignement secondaire du deuxième cycle, les élèves se répartissent presque pour moitié entre les filières générales (54.9 %) et les filières préprofessionnelles et professionnelles, et celles associant formation et emploi. Cela étant, plus de 65 % sont scolarisés dans des filières « générales » au Canada, au Chili, en Corée, aux États-Unis, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, en Islande, en Israël, au Japon, au Mexique, au Portugal ainsi qu'au Brésil, en Estonie et en Inde, pays partenaires. En revanche, plus de 65 % le sont dans des filières professionnelles en Autriche, en Belgique, en Finlande, aux Pays-Bas, en République slovaque et en République tchèque.

 *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE, 2010, Indicateur C1*



**L'enseignement et la formation professionnels (EFP) ont généralement été négligés :** L'EFP peut jouer un rôle fondamental dans la préparation des jeunes au travail, le développement des compétences des adultes et la réponse aux attentes de l'économie vis-à-vis du marché du travail. Malgré cela, l'EFP a été quelque peu marginalisé dans les débats, puisqu'il a souvent été éclipsé par la mise en avant croissante de l'enseignement général et du rôle des écoles dans la préparation des étudiants à l'enseignement universitaire. Son statut n'est pas non plus très positif auprès des étudiants et du grand public. Rares sont les informations disponibles sur l'EFP et encore moins des informations comparables entre pays de manière fiable.

*Learning for Jobs, 2010, Résumé et orientations et Chapitre 1*

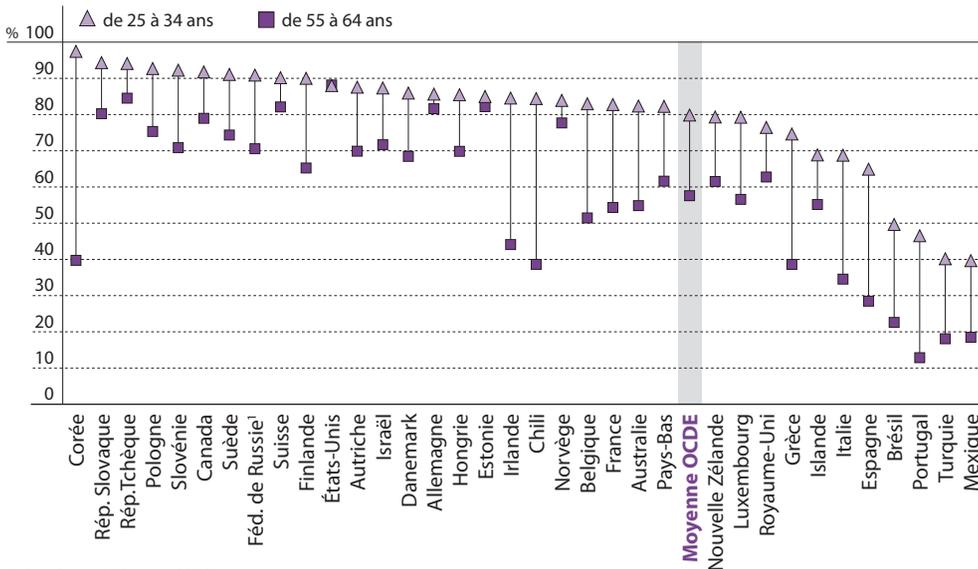
**Alors que les programmes de formation professionnelle améliorent la compétitivité, nombre d'entre eux ne répondent pas aux attentes du marché du travail :** De nombreux emplois non qualifiés qui existaient encore dans les pays de l'OCDE il y a une génération disparaissent à un rythme soutenu. De plus, ces pays se fondent sur la qualité des biens et services qu'ils fournissent pour être concurrentiels. Ces constatations expliquent qu'il est nécessaire de pouvoir compter sur une main d'œuvre dotée de compétences commerciales, techniques et professionnelles de niveau moyen, compétences que l'on obtient habituellement au terme de programmes d'enseignement professionnel, à côté des compétences élevées associées à l'enseignement universitaire. Toutefois, les systèmes d'EFP se trouvent confrontés à des défis majeurs et les programmes de formation professionnelle destinés aux jeunes, souvent rattachés à des établissements scolaires, ont tendance à développer leur propre dynamique, ce qui peut les isoler facilement des économies modernes qui évoluent rapidement.

*Learning for Jobs, 2010, Résumé et orientations et Chapitre 2*

Graphique 3.1.

### L'achèvement des études secondaires du deuxième cycle est à présent la norme dans les pays de l'OCDE (2008)

Population atteignant au moins le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, en pourcentage, par groupe d'âge



1. Année de référence 2002.

Source : OCDE (2010), *Regards sur l'éducation 2010: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE. StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932310092>



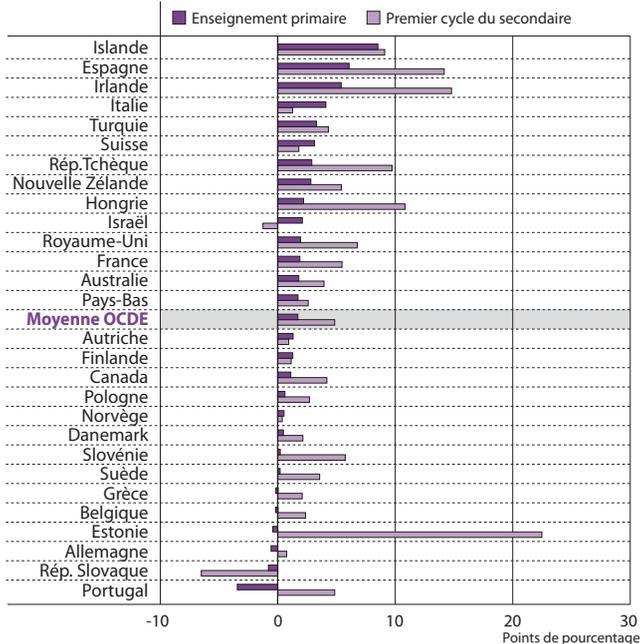
## Encadré 3.1. Les jeunes et la crise

La crise économique a touché le marché du travail à plusieurs égards. Le travail à temps partiel a augmenté, le temps de travail moyen a diminué chez les travailleurs à temps plein et le nombre de travailleurs sous contrat temporaire a régressé dans les pays européens (Hijman, 2009). Dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage a augmenté de 2.0 points de pourcentage entre 2008 (5.0 %) et 2009 (7.0 %) dans l'ensemble. Toutefois, son taux de progression varie selon l'âge et le niveau de formation.

Ce sont les jeunes qui ont été les plus durement touchés. Le taux de chômage des 15-29 ans a augmenté de 3.3 points de pourcentage en moyenne, dans les pays de l'OCDE (de 10.2 % à 13.5 %) (OCDE, 2010b). Sous l'effet de la crise économique, la sélectivité s'intensifie sur le marché du travail et le manque de compétences pertinentes ou d'expérience accroît le risque de chômage auquel s'exposent ceux qui entrent dans la vie active. L'importance de ce risque varie en fonction du niveau de formation.

C'est chez les plus qualifiés que le chômage a le moins augmenté entre 2008 et 2009 dans les pays de l'OCDE (sauf au Chili, en Corée, aux États-Unis, au Japon et au Mexique). Le taux de chômage a progressé de 4.8 points de pourcentage chez ceux dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais de 1.7 points de pourcentage chez les diplômés de l'enseignement tertiaire. Les moins qualifiés sont plus susceptibles de travailler dans des secteurs qui ont été frappés de plein fouet par la crise, comme la construction et l'industrie automobile.

**Variation du taux de chômage dans la population âgée de 15 à 29 ans (2008-09)**



Source : OCDE (2010), *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE ; Hijman, R. (2009), "The Impact of the Crisis on Employment", *Statistics in Focus* 79/2009, Eurostat; and OECD (2010), *OECD Employment Outlook 2010*, OECD Publishing.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932310453>



**Dans certains pays, les jeunes adultes ne peuvent associer formation et emploi :** Le parcours suivi pendant la période de 6.8 années d'études, en moyenne, entre l'âge de 15 et 29 ans varie considérablement d'un pays à l'autre – en particulier, sur la question de l'emploi pendant les études. Dans certains pays, ces années sont essentiellement consacrées à la formation sans que celle-ci soit associée à un emploi. Ainsi, moins de 12 mois en moyenne entre l'âge de 15 et 29 ans sont comptabilisés comme période à la fois d'études et d'emploi dans les pays suivants : Belgique (0.6 sur 6.9 années d'études), Espagne (0.8 sur 5.5), Grèce (0.4 sur 6.6), Hongrie (0.4 sur 7.1), Italie (0.6 sur 6.8), Japon (0.9 sur 5.9 années d'études jusqu'à 24 ans), Luxembourg (0.4 sur 7.8), Portugal (0.6 sur 6.0) et Turquie (0.6 sur 3.7).

 *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE, 2010, Indicateur C3*

**Dans d'autres pays, nombre des jeunes qui sont en « formation » occupent également un emploi :** D'autres pays sont dotés d'un « modèle mixte » dans lequel une part importante des années d'études est comptabilisée comme étant simultanément des années d'emploi ; c'est notamment le cas des programmes de formation en alternance (travail et études). De fait, dans certains pays, plus de la moitié de ce temps de formation est aussi assimilée à du temps de travail (Australie, Danemark, Islande, Pays-Bas et Suisse).

 *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE, 2010, Indicateur C3*

**Dans l'ensemble de l'OCDE, 7.0 % des jeunes de 15 à 19 ans ne sont ni scolarisés ni pourvus d'un emploi, cette proportion étant multipliée par plus de deux (14.7 %) pour les jeunes de 20 à 24 ans, et sensiblement plus élevée dans certains pays :** Les pays où la proportion des grands adolescents ni scolarisés ni pourvus d'un emploi en 2008 atteint un pourcentage à deux chiffres sont l'Espagne (10.5 %), Israël (22.2 %) et la Turquie (32.6 %), avec des chiffres relativement élevés au Brésil, pays partenaire (13.8 %). L'effectif des tout jeunes adultes ni scolarisés ni pourvus d'un emploi est en règle générale sensiblement plus important : près ou plus de 20 % des 20-24 ans se trouvaient dans cette situation au Brésil (22.5 %), en Italie (22.0 %), en Espagne (19.4 %), le pourcentage étant là encore très élevé en Israël (37.5 %) et en Turquie (44.6 %)

 *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE, 2010, Indicateur C3*

**Dans des économies en rapide évolution, l'orientation professionnelle joue un rôle encore plus critique mais elle souffre de sérieuses faiblesses dans nombre de pays de l'OCDE :** Les jeunes se voient confrontés à une série de choix difficiles en matière de formation et de travail, normalement pour la vie ; l'orientation professionnelle vise à les aider à prendre les bonnes décisions. Néanmoins, l'orientation professionnelle montre de réelles faiblesses dans de nombreuses contrées. Trop souvent, les personnes chargées de cette orientation ne sont pas assez familiarisées avec les problèmes du marché du travail ; les services d'orientation peuvent être fragmentés et simplement réactifs, manquer des ressources nécessaires, de sorte que ceux qui en ont le plus besoin risquent de ne pas en bénéficier ; beaucoup d'orientateurs sont rattachés à des établissements scolaires et risquent donc de donner des conseils partiels, trop théoriques ; les informations pertinentes relatives au marché du travail sont trop souvent indisponibles ou difficilement compréhensibles ; le socle factuel des méthodes efficaces en matière d'orientation professionnelle est trop faible.

 *Learning for Jobs, 2010, Résumé et orientations et Chapitre 3*

**Dans la plupart des pays, le pourcentage d'élèves ayant des besoins particuliers qui bénéficient de ressources supplémentaires est nettement plus faible dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans le premier cycle et dans le primaire :** Dans le cas des élèves handicapés, un pourcentage médian de 1.6 % bénéficie de financements supplémentaires dans le deuxième cycle du secondaire contre 3.3 % dans le premier cycle. (Le Royaume-Uni est le seul pays où le pourcentage d'élèves concernés ne baisse pas entre les deux niveaux d'enseignement.) De même, la proportion



d'élèves obtenant des ressources financières supplémentaires au titre de difficultés d'apprentissage est plus faible dans le deuxième cycle que dans le premier, sauf là encore au Royaume-Uni. S'agissant des élèves souffrant de désavantages sociaux et admis à ce titre au bénéfice de ressources supplémentaires, les pourcentages accusent de nouveau une baisse entre les deux niveaux d'enseignement dans la plupart des pays, la République slovaque étant la seule à afficher une progression marginale entre le premier et le deuxième cycle du secondaire.

 *Élèves présentant des déficiences, des difficultés et des désavantages sociaux : Politiques, statistiques et indicateurs – Édition 2007, 2008, Chapitre 4*

**Un décalage important existe entre la capacité cognitive acquise par les adolescents (« forte puissance ») et leur maturité affective (« maîtrise insuffisante ») :** Les neurosciences ont jeté des éclairages sur l'adolescence, qui sont particulièrement importants car cette période de la vie est cruciale sur le plan éducatif. La phase de l'enseignement secondaire est celle durant laquelle des choix décisifs doivent être faits, dont les conséquences personnelles, éducatives et professionnelles se feront sentir pendant longtemps. À ce stade de la vie, les jeunes ont des capacités cognitives déjà bien développées (« forte puissance »), mais ils manquent de maturité (« maîtrise insuffisante »), non pas seulement du fait de leur inexpérience mais également du fait que leur système émotionnel n'est pas assez développé.

 *Comprendre le cerveau : Naissance d'une science de l'apprentissage, 2007, Conclusions et perspectives d'avenir*

## ORIENTATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE

**La stratégie de formation tout au long de la vie suppose une conception large des savoirs fondamentaux à maîtriser à la fin de l'enseignement secondaire :** Les pays pour la plupart signalent des réformes dans ce domaine, dont l'objet est d'élever le niveau de diplômes des jeunes à leur sortie du système scolaire et de retenir le plus grand nombre d'entre eux dans le deuxième cycle du secondaire. Parmi ces réformes figurent les suivantes :

- **Faire en sorte que la formation initiale soit plus adaptée au monde du travail et accroître la valeur des diplômes professionnels sur le marché du travail :** Cet objectif général qui est de créer une meilleure adéquation entre les objectifs des systèmes éducatifs et les besoins des entreprises peut être atteint de diverses façons, notamment en généralisant et en développant de nouveaux dispositifs de formation professionnelle pour les jeunes dans les établissements scolaires (comme en Australie) ou en renforçant la collaboration entre les différents partenaires (comme dans la réforme du système de formation en alternance dans la communauté francophone de Belgique).
- **Élargir les critères en vue de réformer les titres et les diplômes scolaires :** Dépassant tels ou tels ensembles de savoirs et de savoir-faire, les réformes prévoient la reconnaissance des acquis (en Australie par exemple); la reconnaissance des résultats obtenus pour l'ensemble d'un programme plutôt que pour des disciplines particulières (Irlande notamment); la mise au point d'un certificat national à partir de « normes de résultats » définies pour le programme scolaire et de normes unitaires à partir du système national de certification (validation) des compétences (en Nouvelle-Zélande par exemple).
- **Améliorer le parcours d'études des jeunes tant au sein d'une même formation qualifiante que d'une formation qualifiante à une autre :** Il s'agit par exemple de faciliter le transfert à la fois vertical et horizontal entre différents niveaux de formation (Slovénie) et d'instaurer de la souplesse dans les formations en alternance associant études et activité professionnelle (Pays-Bas).

 *Systèmes de certification : Des passerelles pour apprendre à tout âge, 2007, Chapitre 2*



L'étude récente sur l'EFP a permis de formuler cinq recommandations clés sur la base d'analyses et d'études de grande envergure. Il s'agit de :

- **Procurer un ensemble adéquat de compétences, adaptées au marché du travail** : Fournir une variété de lieux d'EFP reflétant à la fois les préférences des étudiants et les attentes des employeurs et répartir les coûts entre le gouvernement, les employeurs et les personnes, en fonction de ceux qui en tirent le bénéfice. Impliquer les employeurs et les syndicats dans la conception des programmes scolaires afin de s'assurer que les compétences enseignées correspondent à celles dont le marché du travail moderne a besoin tout en veillant à ce que l'EFP permette l'acquisition de compétences génériques et transmissibles et que les étudiants concernés possèdent les compétences adéquates de numératie et de littératie.
- **Réformer l'orientation professionnelle afin qu'elle fournisse à tous des conseils pertinents** : Développer un métier d'orientateur professionnel cohérent, indépendant du conseil psychologique et fondé sur des informations éclairées sur le marché du travail. Reconnaître l'importance de l'orientation en lui offrant les ressources nécessaires et en l'évaluant comme il se doit, et veiller à fournir des informations objectives et abondantes sur les carrières et les parcours, notamment au travers de partenariats avec les employeurs.
- **Recruter un nombre suffisant d'enseignants et de formateurs et s'assurer qu'ils sont bien informés des attentes actuelles du marché du travail et préparés du point de vue pédagogique** : Promouvoir des parcours de recrutement plus souples et permettre aux personnes bénéficiant d'un savoir spécialisé de devenir plus facilement enseignant dans le cadre de l'EFP. Assurer une préparation pédagogique suffisante des formateurs, adaptée aux matières à enseigner. Encourager le travail à temps partiel et les échanges entre les établissements d'EFP et les entreprises, afin que les enseignants concernés puissent actualiser leurs connaissances. Les formateurs actifs dans les entreprises doivent aussi passer du temps dans les établissements d'EFP afin d'améliorer leurs compétences pédagogiques.
- **Tirer tous les bénéfices de la formation sur le lieu de travail** : Recourir le plus possible à la formation sur le lieu de travail dans les premiers temps de l'EFP, en s'assurant que le système encourage la participation des employeurs et des étudiants et que la formation soit de bonne qualité (avec une assurance qualité efficace et un cadre contractuel clair pour les apprentis). Soutenir la formation sur le lieu de travail et répondre à une demande accrue d'EFP à temps plein en temps de crise économique.
- **Soutenir le système de l'EFP en impliquant les parties prenantes et en encourageant la transparence** : Impliquer systématiquement les employeurs, les syndicats et les autres parties prenantes clés dans l'action publique relative à l'EFP, dans son offre ainsi que dans les cadres de certification, en renforçant l'assurance qualité et en adoptant des cadres d'évaluation nationaux afin de soutenir une qualité cohérente. Renforcer le corpus d'informations sur les résultats de l'EFP sur le marché du travail ainsi que la capacité institutionnelle d'utiliser ces informations.

 *Learning for Jobs*, 2010, Chapitres 2-6 et Résumé

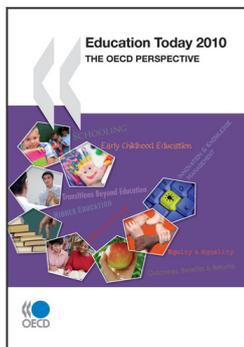
**Reconnaître l'écart entre la capacité cognitive et la maturité affective chez les adolescents pour éviter des choix définitifs** : L'écart entre la capacité intellectuelle et affective ne saurait justifier de simplement différer les choix importants jusqu'à l'âge adulte, moment auquel l'écart est comblé. L'idée implicite, d'ailleurs appuyée par les résultats des recherches neurologiques, est que les options retenues ne revêtent pas la forme de choix définitifs, sans autre issue.

 *Comprendre le cerveau : Naissance d'une science de l'apprentissage*, 2007, Chapitre 2



# Références

- Hijman, R. (2009), "The Impact of the Crisis on Employment", *Statistics in Focus* 79/2009, Eurostat.
- OCDE (2007), *Comprendre le cerveau : Naissance d'une science de l'apprentissage*, Éditions OCDE.
- OCDE (2007), *Systèmes de certification : Des passerelles pour apprendre à tout âge*, Éditions OCDE.
- OCDE (2008), *Élèves présentant des déficiences, des difficultés et des désavantages sociaux : Politiques, statistiques et indicateurs* – Édition 2007, Éditions OCDE.
- OCDE (2010), *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.
- OCDE (2010), *Learning for Jobs*, Éditions OCDE.
- OECD (2010), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2010*, Éditions OCDE.



Extrait de :  
**Education Today 2010**  
The OECD Perspective

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/edu\\_today-2010-en](https://doi.org/10.1787/edu_today-2010-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2011), « Transitions au-delà de la formation initiale », dans *Education Today 2010 : The OECD Perspective*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/edu\\_today-2010-6-fr](https://doi.org/10.1787/edu_today-2010-6-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).